

APPEL À LA VIGILANCE

Aux médecins, aux infirmières et aux infirmiers des urgences, des soins intensifs, des cliniques médicales, des milieux de traitement de la dépendance du territoire de la Capitale-Nationale.
Aux intervenants de milieu du territoire de la Capitale-Nationale.

Contamination de comprimés d'hydromorphone illicites sur le territoire de la Capitale-Nationale

Le 24 février 2023

DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

La contamination des substances psychoactives du marché illicite est une problématique croissante et préoccupante. À la mi-février 2023, **deux comprimés quasi identiques d'hydromorphone (Dilaudid®) 8 mg ont été analysés** à notre demande. L'un d'eux contenait **uniquement du flubromazépam**, alors que l'autre contenait du **protonitazène**. Il est important de souligner que toute drogue de rue peut être sujette à la contamination par des opioïdes ou par une autre substance pouvant mener à une surdose.



Protonitazène

Opioïde de synthèse (nitazène) qui a été identifié une première fois en septembre 2020. À ce jour, du protonitazène a été identifié dans des comprimés illicites imitant de l'hydromorphone (Dilaudid®) et de l'oxycontin. Il serait plus puissant que le fentanyl et par conséquent associé à un risque accru de surdose. Les nitazènes ne sont pas détectés par les bandelettes de détection du fentanyl. La naloxone est efficace pour renverser une surdose à ces substances mais plusieurs doses peuvent être nécessaires.

Flubromazépam

Benzodiazépine illicite qui n'est ni vendue ni autorisée au Canada. Il existe peu d'information à son sujet, aurait une puissance élevée et une longue durée d'action. La naloxone n'est pas efficace pour renverser une surdose de flubromazépam.

Actuellement nous n'avons pas de confirmation que ces substances ont été impliquées dans des surdoses mortelles. Néanmoins, le nombre de signalements de surdoses mortelles sur le territoire de la Capitale-Nationale a significativement augmenté depuis le mois de novembre 2022 et demeure élevé depuis. Cette situation est préoccupante, d'autant plus que **le nombre de surdoses mortelles des derniers mois dépassent le nombre observé lors de la pandémie de COVID-19**. À noter qu'une majeure partie des décès liés à des surdoses ont lieu à domicile, alors que la personne se retrouve seule.

Éléments importants :

- ✓ Des trousse de naloxones à remettre aux personnes utilisant des drogues sont disponibles aux triages de TOUTES les urgences de la région. SVP vous assurez qu'une trousse est remise et que l'enseignement est fait lorsque jugé pertinent pour tout départ du centre hospitalier d'une personne utilisant des drogues (PUD).
- ✓ Pour rejoindre l'équipe de traitement agoniste aux opioïdes (TAO) du Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ) pour référence en traitement ou pour induction d'un TAO per-hospitalisation, veuillez appeler au 418 663-5008, postes 24031, 24939 ou 24971 entre 8 h et 16 h les jours ouvrables.

La Direction de santé publique assure une vigie des surdoses afin de mieux intervenir et protéger la santé de la population. **Votre collaboration** est essentielle afin de signaler rapidement les surdoses aux substances illicites :

- ✓ **Remplir la fiche de signalement jointe**, particulièrement lors de surdose sévère, d'effets inhabituels pour la substance consommée ou d'augmentation des cas de surdose.
- ✓ **Spécifier les substances consommées lorsqu'elles sont connues.**
- ✓ **Prescrire les dépistages par UPLC-MSMS au Centre de toxicologie du Québec (CTQ) dans le cadre de l'enquête épidémiologique du directeur de santé publique** (voir procédure plus bas).
- ✓ Un signalement doit nécessairement être envoyé à la DSPublique lorsque des analyses sont demandées au CTQ (voir critères de signalement dans la fiche).

Rappelons que l'enquête épidémiologique ne vise pas à améliorer la prise en charge clinique immédiate mais bien d'alimenter la vigie des surdoses en confirmant la nature des substances impliquées et en permettant des actions préventives dans la communauté. La direction de santé publique a envoyé des communications appelées *INFO Surdose* aux usagers par l'entremise des organismes communautaires et de nos différents partenaires depuis mai 2021. Vous trouverez celle qui a été émise en même temps que cet appel à la vigilance en pièce jointe.

Nous vous rappelons **d'informer les usagers ayant présenté une surdose sur les meilleures pratiques de prévention** :

- Ne pas consommer seul et ne pas tous consommer au même moment si vous êtes plusieurs;
- Si l'on consomme seul, aviser un ami ou un proche qui pourra intervenir en cas de besoin et garder le contact (ex.: par textos ou par téléphone);
- Utiliser les services de NORS : 1 888 688-6677 / www.nors.ca (ligne directe de prévention des surdoses, français et anglais);
- Éviter de consommer plusieurs substances en même temps;
- Diminuer la dose pour voir l'effet ou faire une dose d'essai;
- Utilisez le service de consommation supervisée (SCS) L'Interzone;
- Utiliser les dosettes pour GHB;
- Avoir de la naloxone avec soi et savoir l'utiliser;
- Tester la drogue avec des bandelettes de détection du fentanyl avant de la consommer;
- Appeler le 911 en cas de surdose et rappeler la Loi du bon samaritain.

Si vous avez besoin de soutien clinique, vous pouvez contacter le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) qui pourra demander des analyses en URGENCE si nécessaires à la prise en charge clinique (distinctes de celles de la DSPublique). Si ces analyses ne sont pas demandées en urgence, il demeure pertinent de faire le prélèvement pour l'enquête épidémiologique en cas de surdose à des drogues de rue.

ANNEXE 1

Procédure de prélèvement d'échantillons lors d'une surdose de drogues pour analyse au
Centre de toxicologie du Québec (CTQ)

MÀJ : 23 février 2023

INSTRUCTIONS AUX CLINIENS

- **Pour les fins de l'enquête épidémiologique en cours**, le **directeur de santé publique** du CIUSSS de la Capitale-Nationale **demande** aux cliniciens de :
 - **Prélever** systématiquement un échantillon biologique pour les cas de surdose jugés *inhabituels*, que ce soit avec du plasma ou un échantillon d'urine (voir procédure ci-dessous).
 - Demander une analyse au **Centre de toxicologie du Québec (CTQ)** de l'INSPQ en indiquant « **Enquête surdose Capitale-Nationale 2023** » sur la requête.
 - **Faire acheminer le prélèvement au CTQ** (voir la procédure ci-dessous.). Les résultats seront utilisés par le directeur de santé publique pour confirmer le diagnostic et la nature des substances impliquées, a posteriori, et non pas pour orienter la prise en charge clinique immédiate du patient.
- **Signaler à la DSPu** toute situation reliée à une surdose de drogue ou d'opioïdes, **en transmettant la fiche de signalement ci-jointe** (par télécopieur confidentiel) au 418 661-7153 **ou en appelant** le professionnel de garde aux coordonnées ci-dessous.

À L'INTENTION DES CLINIENS

Urine ou plasma

Analyse à demander : Dépistage LC-MSMS

Indiquer « **Enquête surdose Capitale-Nationale 2023** » sur la requête

Prélèvement :

- ✓ Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans préservatif
Quantité minimale requise : 2 ml
- ✓ Plasma (EDTA – tube **lavande** recommandé, mais tube vert ou sérum aussi acceptable)
Inverser immédiatement le tube de sang total de 8 à 10 fois afin de bien mélanger l'anticoagulant
Quantité minimale requise : 2 ml

* * * Il est recommandé de demander au laboratoire d'envoyer les **premiers prélèvements effectués à l'arrivée du patient à l'hôpital ou les plus anciens encore disponibles** (pour éviter la détection des médicaments reçus pendant l'épisode de soins). * * *

À L'INTENTION DES LABORATOIRES

Prélèvement : Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans préservatif

Quantité minimale requise : 2 ml

Stabilité du prélèvement urinaire : maximum 7 jours réfrigéré, congelé SVP pour des périodes prolongées

Transport réfrigéré acceptable si la livraison est effectuée dans les 24 heures

Prélèvement : Plasma (EDTA)

Centrifuger le prélèvement et décanter le plasma dans un tube en polypropylène

Quantité minimale requise : 2 ml

Transport réfrigéré acceptable si la livraison est effectuée dans les 24 heures, sinon congélation

Adresse d'expédition :

a/s Nicolas Caron CTQ- Laboratoire de Toxicologie

Direction santé environnement et toxicologie

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, 4^e étage

Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Source : Direction de santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Pour joindre le professionnel de garde en santé publique :

- Sur les heures de bureau : Karine Boulanger-L'Heureux 418-808-5605 / Isabelle Milhomme 418-803-7657
- En dehors des heures de bureau : 418-670-8891
- Par courriel : surdoses.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Document adapté de celui produit par la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.